

Section 2.—L'organisation des Forces canadiennes

Les Forces canadiennes sont organisées sur une base fonctionnelle, c'est-à-dire selon les grandes fonctions qui leur sont confiées par le gouvernement. En vertu de ce principe, toutes les forces affectées à une mission essentielle sont groupées sous la direction d'un seul commandant, qui dispose de ressources suffisantes pour accomplir les tâches qui lui sont assignées. Plus précisément, les Forces canadiennes sont groupées en dix organismes principaux, qui relèvent du chef d'état-major de la défense. Ce sont:—

LE COMMANDEMENT DE LA FORCE MOBILE

Le rôle du Commandement de la Force mobile est de fournir des unités militaires formées et équipées en vue d'appuyer les opérations de maintien et de rétablissement de la paix des Nations Unies ou d'autres organismes; de fournir des forces terrestres, y compris des forces aériennes tactiques, pour protéger le territoire canadien; de maintenir en état de préparation opérationnelle au Canada les formations de combat nécessaires pour répondre à des engagements canadiens outre-mer.

Les forces attribuées à ce Commandement sont les suivantes: trois groupes-brigades d'infanterie au Canada; les forces d'urgence des Nations Unies au Moyen-Orient; les forces des Nations Unies à Chypre; une escadre de reconnaissance de l'A.R.C.; et un peloton de transport par hélicoptère. Deux des groupes-brigades cantonnés au Canada sont en voie de réorganisation, afin de pouvoir remplir des rôles très divers, et ils seront pourvus de matériel aérotransportable.

LE 4^e GROUPE-BRIGADE D'INFANTERIE CANADIEN

Le 4^e Groupe-brigade d'infanterie canadien réunit les effectifs que fournit le Canada aux forces terrestres de l'OTAN en Europe. La composition de la brigade est à peu près semblable à celle du groupe-brigade d'infanterie britannique. Elle comprend également une batterie d'engins sol-sol (*Honest John*) en plus du régiment d'artillerie de campagne ordinaire.

LA 1^{re} DIVISION AÉRIENNE

La 1^{re} Division aérienne groupe les effectifs fournis par le Canada aux forces d'attaque et de reconnaissance mises à la disposition du SACEUR. Elle relève, au point de vue opérationnel, de la 4^e Force tactique aérienne alliée et possède huit escadres dotées d'appareils CF-104 *Super Starfighters* repartis entre trois aéroports en France et en Allemagne.

LE COMMANDEMENT MARITIME

Toutes les forces maritimes, navales et aériennes, sur les côtes de l'Atlantique et du Pacifique, relèvent maintenant du chef du Commandement maritime, dont le quartier général est à Halifax (N.-É.). Le chef du Commandement maritime sur la côte du Pacifique est le commandant adjoint, et il a son quartier général à Esquimalt (C.-B.).

Le rôle du Commandement maritime est de défendre le Canada contre les attaques maritimes; d'assurer la défense anti-sous-marine nécessaire dans le cadre de l'OTAN (le chef du Commandement maritime est également le commandant de la sous-zone canadienne de l'Atlantique au sein du Commandement allié de l'Atlantique); d'effectuer des opérations de recherche et de sauvetage sur les côtes est et ouest du Canada. Le Commandement maritime a aussi un rôle secondaire, qui consiste à fournir le transport maritime dont la Force mobile a besoin.

Les forces maritimes comprennent les navires suivants: un porte-avions transportant des avions bimoteurs *Tracker* et des hélicoptères *Sea King*; 22 destroyers de type escorteur; deux navires de ravitaillement; deux sous-marins; et six petits navires de soutien et d'instruction. Quatre escadres aériennes et six escadres aéronavales sont en service.

LE COMMANDEMENT DE LA DÉFENSE AÉRIENNE

Le Commandement de la défense aérienne participe, en liaison avec les États-Unis, à la défense aérienne de l'Amérique du Nord, par l'entremise du NORAD. Il a le contrôle fonctionnel de trois escadres d'interception, de deux escadres d'engins sol-air, d'un centre de contrôle SAGE et de deux lignes de radar transcontinentales. Le quartier général du NORAD assure le contrôle opérationnel.

LE COMMANDEMENT DU TRANSPORT AÉRIEN

Le rôle du Commandement du transport aérien est d'assurer le transport aérien des forces canadiennes en quelque lieu que ce soit et d'effectuer des opérations de recherche et de sauvetage dans la région de recherche et de sauvetage de l'Est (soit à peu près l'Ontario et le Québec). Il compte quatre escadres utilisant des avions à court et à long rayon d'action ainsi que des appareils de transport de troupes, et une Unité de transport aérien munie d'avions *Caribou* et *Otter* qui est basée à El Arish, en Égypte, et chargée d'appuyer la FUNU.